

Les grandes étapes des travaux

Publié le 10/11/2023 - Mis à jour le 22/08/2025

Phase 1 : la phase de préparation

Elle consiste pour l'entreprise chargée de conduire les travaux sur site, à installer une de la Compagnie Industrielle Maritime (CIM).

Dans le cadre des travaux, une vaste campagne de détection pyrotechnique afin d'analyser les fonds marins et détecter d'éventuels objets métalliques, est en cours afin d'assurer la sécurité des travaux à venir. Menée depuis plusieurs mois, cette opération se poursuivra jusqu'à la fin de l'année sur l'ensemble de la zone concernée par les futurs ouvrages.

Pour en savoir plus sur la campagne de détection pyrotechnique, cliquez-ici.

Entre mai et juillet 2025, une **campagne de détection géotechnique** a également été menée, afin de mieux comprendre la nature du sol marin sur le site du futur ouvrage. Les données recueillies doivent permettre de garantir la stabilité de la digue, pendant sa construction et lors de son exploitation.

Pour en savoir plus sur la campagne de détection géotechnique, cliquez-ici.

Enfin, **des purges** devront être réalisées le long du linéaire de la future digue. Les**campagnes géotechniques** menées par FUGRO en 2016 et 2019 avaient en effet montré qu'une importante couche de matériaux silteux (limon) était présente à l'emplacement de la future digue. Ces matériaux ne possèdant pas des caractéristiques mécaniques suffisantes pour supporter l'ouvrage, un dragage préalable de cette couche (environ 760 000 m³ de matériaux) sera réalisé.

Phase 2 : les travaux et la réalisation de la digue

A la suite de ces diverses étapes, les travaux de la digue à proprement parler pourront démarrer. Il s'agira, d'abord, de **constituer un soubassement de la future digue** (c'est-à-dire la première couche) et donc, par moyens nautiques (dragues, barges, chalands), de venir positionner des matériaux sablo-graveleux en partie basse de la digue. Ces matériaux seront issus de zones de stockage du port ou auront été dragués et valorisés depuis la zone d'implantation de la « chatière ».

En parallèle, une **digue d'accès provisoire** sera créée perpendiculairement à la Compagnie industrielle maritime (CIM) à partir, également, de matériaux stockés sur le port et réutilisés pour les besoins du chantier :







Depuis cette digue provisoire, les différentes couches de l'ouvrage seront réalisées par moyens terrestres (camions, pelles, ...) sur deux fronts d'avancement vers le nord-ouest et vers le sud-est. Les engins terrestres seront chargés de .

URL de la page : https://accesfluvialport2000.haropaport.com/fr/les-grandes-etapes-des-travaux

- déposer des matériaux (issus de carrières extérieures) permettant de constituer le noyau de la digue (photo à gauche);
- déposer ensuite des enrochements de plus en plus importants pour constituer les couches extérieures et carapaces de la digue (photos à droite).

La construction de la digue devra avancer de part et d'autre vers le nord-ouest et vers le sud-est (voir tracé rouge sur le schéma de droite). Il s'agira ensuite de réaliser les raccordements aux digues existantes et les ouvertures dans ces digues (voir tracé vert sur le schéma de droite).

Afin de créer les passes d'entrée et de sortie de la « chatière », les digues existantes seront ouvertes et démantelées, sur le linéaire nécessaire, par moyens nautiques et terrestres. Enfin, la digue sera raccordée aux digues existantes par le nord et le sud.

La digue installée provisoirement, et qui aura permis d'acheminer un certain nombre de matériaux par voie terrestre, sera ensuite démontée.

Phase 3 : la préparation et création du chenal maritime

Le dragage du chenal est en effet indispensable pour créer le mouillage (niveau d'eau) nécessaire à la circulation par tout temps des bateaux fluviaux. La partie immergeable des sédiments de ces dragages (estimés à 1,8 M de m3) seront immergés sur le site d'Octeville-sur-mer. La partie non-immergeable, identifiée à partir des campagnes géochimiques menées en 2016 et 2019, sera valorisée et participera au remblaiement de l'ancien bassin aux pétroles dans le cadre des travaux d'aménagement d'un futur terre-plein.

Phase 4 : l'entretien de la digue de protection du chenal maritime

Pour assurer le mouillage nécessaire des bateaux fluviaux et une circulation par tout temps, le futur chenal de la « chatière » devra être régulièrement dragué.

Les volumes de dragage, une fois le projet réalisé, ont été évalués à l'aide du modèle <u>Hydro-sédimentaire</u> 3D ARTELIA en comparant un scénario avec « chatière » à un scenario tendanciel sans.

Cette simulation a démontré que sur une durée de sept ans, les travaux de dragage d'entretien du port et des accès actuels augmenteraient de 6,7 % par rapport au scénario sans chatière.

Pour prendre connaissance des évaluation réalisée à partir du modèle 3D ARTELIA : en<u>2017</u> et en <u>2020</u>. Comme aujourd'hui, les sédiments de dragage seront clapés tout au long de l'année sur le site de dépôt d'Octeville-sur-Mer. **Ce volume complémentaire n'amène pas de dépassement du volume d'immersion annuel autorisé.** Des rechargements ponctuels (évalués à environ 1 000 tonnes par an) en enrochements des carapaces de la digue seront nécessaires. Ceux-ci seront réalisés par moyens nautiques, et éventuellement terrestres.

Le saviez-vous ?

L'ensemble des travaux de dragage d'entretien menés au Havre est règlementé et autorisé par l'arrêté préfectoral du 26 octobre 2004, portant permis d'immersion et autorisation de dragage et de rejet, renouvelé en 2009 puis 2015.

